

CONTRE LE TERRORISME

SOLIDARITE
FRATERNITE



Déposé le
26 aout 2016

Encore une fois des attentats criminels ont semé la mort sur notre territoire. Encore une fois plutôt que d'agir fermement pour solidariser notre peuple dans sa diversité, les principaux responsables politiques de notre pays, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, préfèrent mettre l'étouffoir sur nos libertés, souffler sur les braises pour attiser les flammes de la haine, cultiver la peur dans l'espoir de récolter des voix. Encore une fois, nous n'aurions le choix qu'entre le terrorisme et l'hyper-sécuritaire (illusoire d'ailleurs).

Pour la FSU et toutes les organisations syndicales qui se réclament de la transformation sociale, l'objectif du « vivre ensemble » est incompatible avec la restriction des libertés individuelles et collectives. Il est tout autant incompatible avec l'austérité imposée au peuple pour servir les intérêts financiers d'une minorité, incompatible avec le passage en force, à coup de 49-3 notamment, de lois contestées par la majorité du peuple, incompatible avec des « réformes » du code du travail qui, plutôt que de protéger les faibles, renforcent le droit des forts. Plutôt que de théoriser l'esprit de compétitivité à toutes les sauces, les dirigeants politiques de notre pays feraient mieux de nourrir le projet d'égalité. Plutôt que de nous diviser et nous mettre en opposition les uns les autres, ils devraient travailler inlassablement à la solidarité et à la cohésion sociale.

Pour la FSU, les services publics sont un des outils de cette reconquête sociale, l'État mettant à la disposition de tous les citoyens, sur l'ensemble du territoire, les moyens d'accompagner et soutenir ceux qui en ont le plus besoin. De ce point de vue, nul ne peut soutenir que les services publics sont une charge pour la société. Ils sont au contraire une chance, ne serait-ce que pour leur rôle d'amortisseur social en temps de crise.

C'est pourquoi le fonctionnaire n'est pas le privilégié que certains se plaisent à décrire. Recruté par concours (selon le principe de l'égalité), propriétaire de son grade (selon le principe de l'indépendance de tout pouvoir politique et économique) et responsable de son action (il est un fonctionnaire-citoyen et non le fonctionnaire-sujet ayant prévalu longtemps lorsque le principe hiérarchique exerçait une domination exclusive), il s'acquitte d'une activité au service de l'intérêt général, pour le bénéfice d'usagers qui ne peuvent en rien être confondus avec des clients.

La FSU 78 partage totalement l'avis d'Anicet LEPORS, ancien ministre communiste, qui « observe un affaiblissement de la conscience du service de l'intérêt général au profit d'une idéologie managériale réductrice » et propose de faire « plutôt confiance au respect des principes et à la responsabilité personnelle du fonctionnaire qu'à la multiplication de prescriptions déontologiques ». Dans ces conditions, « faire prévaloir le contrat sur la loi, le métier sur la fonction et la performance individuelle sur l'efficacité sociale collective ne va pas dans le bon sens. Il est temps de changer de voie ! »

La FSU y travaille : alors, engagez-vous, avec nous, pour faire vivre le syndicalisme de transformation sociale !

Second Degré : malgré le dégel, la température continue de monter !!



Si le dégel du point d'indice au 1er Juillet 2016 apportera une légère amélioration des conditions de vie de tous les fonctionnaires, il n'est que la satisfaction d'une juste revendication, qui ne suffira guère à compenser les pertes salariales subies ces dernières années, ni à faire oublier, à neuf mois des élections présidentielles, la réalité des collèges et lycées des Yvelines, désaveu cinglant des promesses du candidat Hollande, qui s'était engagé à faire de l'Éducation l'une des priorités de son quinquennat. Ce sont à des réformes imposées de manière autoritaire et sans concertation, à des conditions de travail dégradées par des classes surchargées, à des postes vacants, à une pénurie de personnels remplaçants au statut de plus en plus précarisé, que devront faire face les enseignants à la rentrée.

La réforme des collèges offre un parallèle saisissant avec la Loi Travail, tant par la philosophie néolibérale qui l'inspire (inversion de la hiérarchie des normes, renforcement du pouvoir managérial des chefs d'établissement) que par les méthodes autocratiques employées pour l'imposer. En dépit de 18 mois de mobilisation acharnée pour en obtenir l'abrogation, elle entrera en vigueur en septembre, entraînant une surcharge de travail inédite pour mettre en place les nouveaux programmes et des dispositifs aussi chronophages qu'inopérants (AP, EPI ...) dans le cadre d'emplois du temps contraints.

En lycée, les classes seront toujours plus chargées et les options sacrifiées sur l'autel de l'austérité. Cette situation sera aggravée par l'application des nouveaux décrets contraignant les établissements à accueillir tous leurs redoublants de Terminale, et mettant fin au redoublement en fin de 3ème et de 2nde, mesure relevant davantage d'une politique de gestion de flux que d'une réelle volonté d'orienter et d'accompagner les élèves en difficulté. Dans plusieurs lycées des Yvelines, des créations de divisions ont été décidées début juillet dans la précipitation pour faire face, entre autres, à un afflux important d'élèves en 1ère technologique, sans que les postes d'enseignants nécessaires ou les moyens horaires suffisants aient été attribués.

Une telle dégradation de nos conditions de travail n'est guère de nature à redonner de l'attractivité à nos professions et à endiguer la crise de recrutement qui se manifestera cette année encore par de nombreux postes vacants : à l'issue du mouvement intra-académique, 21 postes demeuraient non pourvus dans le 78, dont 3 en mathématiques, 16 en technologie, 2 en sciences physiques.

Dès les premiers jours de septembre, le SNES lancera une opération vérité pour faire la lumière sur la réalité de la rentrée dans les établissements. Il appelle les collègues à se joindre aux actions locales proposées par le SNES 78 tout au long du mois, ainsi qu'à la journée d'action du 8 septembre pour dénoncer les conditions de rentrée, les réformes imposées et le mépris affiché par la Ministre à l'encontre des personnels.

ECHO DES CIO

Le conseil départemental se désengage de la gestion des CIO : cet arrêt de la prise en charge financière concerne les CIO de Rambouillet, Sartrouville, Saint-Germain-en-Laye et Poissy qui deviennent CIO d'Etat.

Seuls les CIO de Versailles et de Mantes-la-Jolie restent à gestion départementale. Le 78 comptera désormais 7 CIO d'Etat (avec Elancourt, Saint-Cyr-L'Ecole, et Les Mureaux) et 2 CIO départementaux.

Ce désengagement entraîne la recherche par France Domaine de nouveaux locaux.

Ainsi, pour les CIO de Saint-Germain et Poissy (actuellement regroupés sur le site de St-Germain) le projet d'un nouveau logement pour chaque équipe est en cours, après abandon d'un relogement dans un ancien bâtiment de la CAF.

Le SNES-FSU souhaite que ces projets aboutissent rapidement, afin que les CIO puissent remplir leurs missions de service public au plus près des élèves et des familles.

Pour permettre aux équipes de travailler correctement, chaque CIO doit être doté d'une salle d'auto-documentation de taille suffisante pour recevoir du public, d'un matériel informatique en bon état de marche, d'un bureau pour le secrétariat, et de plusieurs bureaux pour permettre la confidentialité des entretiens avec les psychologues du second degré : c'est ce que revendique la FSU.

La rentrée du premier degré qui s'annonce ne présentera pas les garanties de sérénité pour plusieurs raisons :

Les problèmes de remplacement risquent de se poursuivre voire de s'accroître par manque de personnel, le concours externe n'ayant pas fait le plein de lauréats. Les récentes avancées en matière de rémunération ne semblent plus être suffisantes pour restaurer l'attractivité de notre métier.

La formation continue se réduit d'année en année faute de moyens financiers mais aussi de capacités de remplacement.

Les nouveaux programmes vont entrer en vigueur dans tout le primaire sans la préparation et les documents d'appui nécessaires à leur mise en œuvre.

De plus les événements dramatiques de cet été enclenchent une dérive sécuritaire que nos collègues vont avoir bien du mal à suivre sans désorganiser le fonctionnement des écoles. Sans formation et préparation sérieuses cette surenchère sécuritaire risque de nous placer face à des responsabilités que nous ne pouvons et ne devons pas assumer seuls.

Plus que jamais c'est l'action collective, au quotidien dans les écoles, qui permettra de maintenir le niveau d'exigence professionnelle des collègues pour un service public d'éducation de qualité au service de tous les élèves.



Le conseil syndical du SNUipp FSU 78 vous présente pour l'année 2016/2017 tous ses vœux de réussite et d'épanouissement professionnel.

VENT DEBOUT POUR L'EDUCATION

ACTE II

bilan de rentrée -
actions en cours -
mobilisation
générale



Scène 1 : LE 8 SEPTEMBRE - TOUS EN GREVE

- collège2016, la coupe est pleine !
- changer tous les programmes... du grand n'importe quoi !
- trop d'élèves par classe, on n'en peut plus !

Face au mépris de la Ministre débattons dès la rentrée, en AG et en heures d'information syndicale des suites à donner à notre mobilisation.

Pour sa part, la FSU 78 invite tous les représentants d'établissements (usagers et professionnels) à venir témoigner de la situation de leur Ecole - Collège - Lycée - Université lors d'une conférence de presse qui se tiendra **le 6 septembre à 17h30 dans nos locaux de Mantes - la - Ville** (adresse en page 4)

Scène 2 : le 15 septembre - ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL : TOUJOURS MOBILISES POUR CONQUERIR DE NOUVELLES GARANTIES COLLECTIVES.

Assez de mépris ! La parole des citoyens doit être entendue ! La FSU 78 s'engage à faire converger les luttes et à proposer des Assemblées générales interprofessionnelles et intersyndicales **le 15/09 (heure - lieu à confirmer)** partout où c'est possible.

PERSONNELS NON ENSEIGNANTS, vous aussi, faites le choix de l'action syndicale. Personnels administratifs avec le SNASUB, personnels de santé avec le SNICS, personnels sociaux avec le SNUAS FP ou personnels techniques avec le SNUTER, personnels de direction avec le SNUPDEN : tous ensemble à la Fédération Syndicale Unitaire pour être plus forts !



snUpden -FSU

DECLARATION COMMUNE CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL

Les organisations syndicales de salarié-es et de jeunesse ont pris acte et dénoncent la nouvelle utilisation du 49-3, véritable déni de démocratie, pour faire passer le projet de loi travail. C'est bien la preuve, si celle-ci était nécessaire, que ce texte de régression sociale reste minoritaire. Soutenues par une large majorité de la population, elles réaffirment leur opposition à ce projet et la nécessité de nouveaux droits pour les salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es. Ce sont encore plus d'un million qui ont participé à la votation citoyenne et signifié leur rejet de ce projet. Les nombreux rassemblements et manifestations de ces derniers jours, notamment le 5 juillet, ont réuni plusieurs dizaines de milliers de participants.

Les organisations syndicales et de jeunesse dénoncent les conditions contraignantes de manifestations qui ont empêché certain-es d'y participer. Elles réaffirment que la liberté de manifester doit rester un droit.

Les mobilisations initiées depuis quatre mois n'ont pas été entendues par ce gouvernement. Qu'à cela ne tienne ! La détermination, malgré le passage en force à l'assemblée nationale, reste intacte et toute la période estivale sera l'occasion de la rappeler. Nombre d'initiatives locales, sur tout le territoire, sont déjà prévues et organisées de manière unitaire.

Les organisations donnent rendez-vous à l'ensemble des salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es pour une journée d'actions et d'initiatives le 15 septembre pour obtenir l'abrogation de la loi Travail et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives. Elles se retrouveront pour faire le point le 31 août.

Paris, le 8 juillet 2016

Comment joindre la FSU 78 et ses syndicats

Un site : <http://sd78.fsu.fr> / Un mail : fsu78@fsu.fr / une page  FSU 78

Deux lieux

MANTES LA VILLE

(maison MANDELA)
9 rue Debaumarché

TRAPPES - 24 rue Jean Jaurès

Tel FSU : 01 30 51 83 36 Fax : 01 30 51 28 66
Tel SNUipp : 01 30 51 79 63 Tel SNES : 01 30 51 79 57
Tél SNEP : 01 30 51 79 58

Permanences* de la FSU et de ses syndicats nationaux :	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
À TRAPPES	fermé	SNEP et FSU (14h / 17h)	SNUipp sur RDV uniquement	SNUipp, SNES et FSU (9h / 12 h et 13h / 16h)	fermé
À MANTES LA VILLE	SNUipp (9h / 16h)	SNUipp (9h / 16h)	SNUipp (9h / 12h)	fermé	SNUipp (9h / 16h)

* avant de vous rendre sur place, merci d'appeler pour fixer un rendez-vous (nos militants sont parfois pris par des opérations de gestion du personnel où ils défendent vos intérêts !). Lors de vos appels à ma FSU, indiquez votre corps de métier (la FSU vous mettra en relation avec votre syndicat de référence)

Les responsables de la section syndicale de la FSU

Secrétaires départementaux :
Evelyne Bras Diana et Michel Chastan

Trésorier : Marc Ferralis